

Délibération du Conseil d'administration

Séance du 11 juillet 2023

Présents | M. Jean-Paul PAVILLON, et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Christelle TREHET-COLLET, Marie-Chantal GUILLOT et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absents excusés ayant donné pouvoir

M. Philippe LABORDERIE	Mme Edith CHOUTEAU
Mme Corinne PICARD	Mme Danielle LANGLOIS
Mme Monique LE BIHAN	Mme Marie-Chantal GUILLOT

Absents excusés

Mme SCOTTO DI VETTIMO Martine
M. Gérald BOUSSICAULT

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
M. Philippe FREMONDIÈRE, directeur général des services, Ville des Ponts-Cé.

POINT N°5 – PERSONNEL – AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EFFECTIFS POUR TENIR COMPTE DES AVANCEMENTS DE GRADE AU 1ER DÉCEMBRE 2023

Madame Edith CHOUTEAU, Vice-Présidente, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le Comité Social Territorial du 15 juin 2023 relatif aux avancements de grade
Considérant la nécessité de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} décembre 2023, afin de permettre la nomination des agents,

SUPPRESSION DE POSTES		CRÉATION DE POSTES	
GRADES	ETP	GRADES	ETP
Agent social 32/35ème	0,91	Agent social principal de 2ème classe 32/35ème	0,91
Agent social principal de 2ème classe à temps complet 35/35ème	1	Agent social principal 1ère classe 35/35ème	1
	- 1,91		+ 1,91

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

